Image not found or type unknown

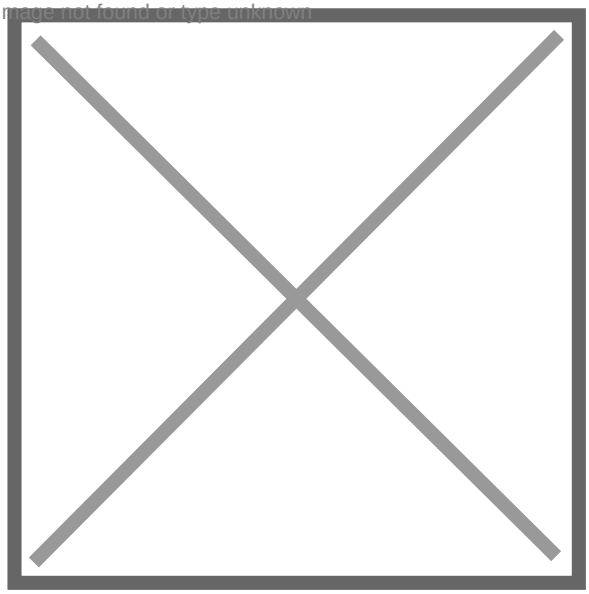

Mon ancienne agence immobilière me doit de l'argent

Par **laety**, le **20/07/2010** à **10:29**

Bonjour,
Je vous contacte car j'ai quitté mon ancien appartement le 19 février et depuis je vis l'enfer avec mon ancienne agence immobilière. En effet, depuis cette date je me rends compte que rien ne va sur les relevés. A ce jour, j'ai déjà récupéré 450€ de trop perçu de leur part dont 255€ de taxe foncière du propriétaire que l'agence m'a entièrement fait payer!!! aujourd'hui ils me doivent encore 360€ (1 mois de CAF + le prorata du mois de février) car pour 19 jours de location ils m'ont prélevé 550 € + 150 € de CAF!!! Je ne sais plus comment faire car ils m'ont dit de prendre un avocat sachant très bien que je n'ai pas les moyens de le faire et que ça ne vaut pas le coup pour une si petite somme. Mais je ne veux pas lacher l'affaire c'est honteux de la part d'une agence de se comporter ainsi et de fermer le dialogue.

Merci pour vos réponses.

Par **Marion2**, le **20/07/2010** à **11:33**

Bonjour,

Contactez immédiatement l'ADIL (Association pour la défense des locataires). C'est gratuit et ils vous aideront dans votre démarche.

Vptre mairie vous donnera les coordonnées de l'ADIL dont vous dépendez.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés